

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 19 septembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf septembre, le Conseil Municipal de la commune de **SAINT-ROMAIN-LE-PUY** dûment convoqué le douze septembre deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de son maire **Madame Annick BRUNEL**

PRESENTS (25) : Annick BRUNEL, Christian SOULIER, Annie OSTARD, Gérard DI FRUSCIA, Maryse RODRIGUEZ, Pierre MARCOUX, Véronique GENEVRIER, Jean-Paul FERRE, Nathalie FERNANDEZ, Sébastien OLIVIER, Guylaine FAYOLLE, Cyril RONZE, Yvette VERNIERE, Cyrille GENEVRIER, Christine FELIX, Angelo MANIERI, Françoise BUSALLI, Marine TOINON, Alain MAISSE, André GACHET, Martine MEILLIER, Robert CHAPOT, Michel VALERY, Marjorie COMBE, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS AU MOMENT DU VOTE (2) : Charlélie ARNAUD, Florence PICHON

SECRETAIRE de séance : Françoise BUSALLI

Délibération n°2022-09-07 :

AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR UNE INSTALLATION CLASSEE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code de l'environnement,

Vu l'enquête publique organisée du 19 septembre au 18 octobre dans le cadre de la procédure d'autorisation d'exploitation d'une plateforme de transit de déchets non dangereux et non inertes et de déconditionnement de biodéchets dans la zone des Granges à Montbrison,

Considérant les caractéristiques et l'intérêt de ce projet, et les faibles risques de nuisances qui lui sont associés,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- D'émettre une avis favorable au projet d'exploitation d'une plateforme de transit de déchets non dangereux et non inertes et de déconditionnement de biodéchets dans la zone des Granges à Montbrison

Le secrétaire de séance,
Françoise BUSALLI



Certifié exact,
A Saint-Romain-le-Puy le 20 septembre 2022
Le Maire, Annick BRUNEL

